

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 21 septembre 2011**, tenue à Sainte-Sophie-de-Lévrard à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet suppléant de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

| | |
|---------------------------|----------------------------------------|
| Fortierville | - M. Normand Gagnon |
| Lemieux | - M. Jean-Louis Belisle, maire |
| Manseau | - M. Guy St-Pierre, maire |
| Parisville | - M. Maurice Grimard, maire |
| Sainte-Cécile-de-Lévrard | - M. Simon Brunelle, maire |
| Sainte-Marie-de-Blandford | - M. Michel Beauchesne, représentant |
| Sainte-Sophie-de-Lévrard | - M. Jean-Guy Beaudet, maire |
| Saint-Pierre-les-Becquets | - M. Jean-Lorrain Lafond, représentant |

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentées :

Ville de Bécancour
Deschailons sur St-Laurent
Sainte-Françoise
Saint-Sylvère

Assistent également à cette séance :

M. André Roy, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Robert Bernier, directeur incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service
M. Sébastien Demers, préventionniste du service

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Mario Lyonnais offre ses condoléances à M. Normand Gagnon pour le décès de son beau-père. Il souhaite la bienvenue à M. Michel Beauchesne remplaçant par intérim de Mme Ginette Deshaies. Il souhaite aussi la bienvenue à M. Jean-Lorrain Lafond remplaçant de M. Jean-Guy Paré.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la vérification du quorum, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Les points suivants sont à ajouter :

- 12.2 Entente avec la Ville de Bécancour
- 12.3 Autorisation de demande de prix pour pagettes en location ou achat

**RÉSOLUTION # 2011-09-205
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 15 JUIN 2011
- 5. FINANCES - SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des recettes et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
 - 5.3 Suivi du budget
- 6. CORRESPONDANCE
- 7. RAPPORT DU DIRECTEUR
 - 7.1 Déplacements
 - 7.2 Entretien et réparations de camions
 - 7.3 Suivi des interventions
 - 7.4 Annulation et vente du camion incendie usagé de Ste-Sophie de Lévrard #610
 - 7.5 Facturation pour brûlage sans permis et feu véhicule
 - 7.6 Bénédiction des pompiers
 - 7.7 Soumissions des habits de combat
- 8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

- 8.1 Rapport du camp 911
- 8.2 Visites résidentielles
- 8.3 Semaine de prévention
- 9. RESSOURCES HUMAINES
- 10. CONVENTION DE TRAVAIL DES POMPIERS DU SSIRMRCB
- 11. MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE
 - 11.1 Répartition des projets 2011-2012, Volet II
- 12. AFFAIRES NOUVELLES
 - 12.1 Remplacement de Mme Ginette Deshaies au comité de Transport collectif Bécancour/Nicolet-Yamaska
 - 12.2 Entente avec la Ville de Bécancour en matière d'entraide incendie
 - 12.3 Autorisation de demander des prix pour des pagettes
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 15 JUIN 2011

**RÉSOLUTION # 2011-09-206
adoption du procès-verbal – séance du 15 juin 2011**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que le procès-verbal de la séance du 15 juin 2011 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES - SSIRMRCB

5.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes pour la période du 16 juin 2011 au 21 septembre 2011 s'élèvent à 316 583\$ (quotes-parts, inscriptions camp 911, pacte rural 2010 (camp 911), rapports assurances, commandite camp 911, vente camion usagé).

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 325 204\$ (salaires, DAS, vêtements, entretien camions, cellulaires, locations pagettes, payes de vacances, déplacements et formation, téléphone, entraide municipale, essence, camp 911, messagerie, remboursements équipements et location de casernes aux municipalités, remboursement intérêts règlement d'emprunt).

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2011-09-207
acceptation des comptes à payer au 21 septembre 2011**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2011 ;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur. Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 21 septembre 2011, ainsi qu'il suit :

| FOURNISSEUR | DESCRIPTION | MONTANT | TOTAL |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|----------|---------|
| Loisirs de Fortierville et Clef de la Galerie | Profit de la cantine du camp 911 | 605.00 | 405,00 |
| | Petite caisse de la cantine | (200.00) | |
| Yves Pépin | Déplacements formation | 382.00 | 751,60 |
| | Déplacements formation | 369.60 | |
| Sébastien Demers | Formation Officier cours 4 | 500.00 | 1638,10 |
| | Déplacements formation cours 4 | 943.10 | |
| | Inscription cours OSST | 195.00 | |
| Alain Ayotte | Déplacements | 44.19 | 44,19 |
| Marilou Lemay | Déplacements formation | 56.64 | 56,64 |
| Serge Brisson | Déplacements | 65.32 | 65,32 |
| Denis Valois | Bouteilles d'eau | 7.98 | 7,98 |
| Patricia Geoffroy | Déplacement examen pompier | 84.64 | 84,64 |
| Daniel Bergevin | Déplacements | 27.60 | 27,60 |
| Lettreur Nord-Sud | Chiffres et logos pour casques | 1325.49 | 1325,49 |
| Centre du camion Les Becquets | Programme PEP #610 | 325.00 | 1159,09 |
| | Programme PEP #212 | 466.79 | |
| | Trouble électrique #140 | 151.93 | |
| | Réparation gyrophare #209 | 215.37 | |

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

| FOURNISSEUR | DESCRIPTION | MONTANT | TOTAL |
|------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------|
| Sylvain Ross | Cornemuse 2 octobre 2011 | 250.00 | 250,00 |
| Fabrique de Ste-Sophie | Messe pour pompiers | 15.00 | 15,00 |
| Aréo-Feu | Pièces pour boyaux (joints) | 104.91 | 104,91 |
| CMP Mayer | 9 habits de combat | 12090.00 | 12090,00 |
| Total | | | 18025,56 |

ADOPTÉE

5.3 Suivi du budget

Le budget est épuisé à 62.5% comparativement à l'épuisement annuel de 66.67%.

6. CORRESPONDANCE

L'opinion légale de Lajoie, Beaudoin et Héon avocats sur la facturation des 2 interventions, souligne qu'il y a très peu de chance que nous soyons dédommagés. Avec la centrale de répartition de Cauca, ce sont des situations qui ont peu de chances de se reproduire.

L'accréditation de M. Robert Bernier fait que la question se pose à changer de gestionnaire ou en ajouter un autre pour la formation. M. Mario Lyonnais demande de vérifier comment peut-on prendre en charge la formation. M. Maurice Grimard aimerait que l'on compare les coûts reliés à devenir gestionnaire de la formation. M. Mario Lyonnais explique que la disponibilité de M. Bernier est plus intéressante et M. Guy St-Pierre ajoute que M. Bernier serait payé pour donner la formation en dehors de son salaire de directeur.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR

7.1 Déplacements

M. Bernier présente la feuille de déplacements du mois de juin à septembre 2011.

7.2 Entretien et réparations de camions

L'unité #140 (véhicule du directeur) a un trouble électrique qui devra être réparé chez le concessionnaire.

7.3 Suivi des interventions

Il y a eu 16 interventions entre le 16 juin et le 19 septembre 2011. Une amende sera envoyée au CPR de Ste-Sophie de Lévrard pour 3 alarmes non fondées sur une période de 12 mois selon le règlement de prévention des incendies. M. Normand Gagnon remercie les pompiers et M. Bernier pour leur aide pour l'intervention #36 (28 août – inondation d'une maison).

7.4 Annulation et vente du camion incendie usagé de Ste-Sophie de Lévrard #610

**RÉSOLUTION #2011-09-208
vente du camion usagé #610 au 3e soumissionnaire**

CONSIDÉRANT QUE le 1er soumissionnaire retenu a annulé l'achat du camion incendie usagé et que le 2^e soumissionnaire a refusé d'en faire l'acquisition ;

CONSIDÉRANT QUE le 3e soumissionnaire, M. Claude Laquerre, a offert le même montant soit 1 300\$;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la vente du camion soit faite à M. Claude Laquerre pour la somme de 1300\$.

ADOPTÉE

7.5 Facturation pour brûlage sans permis et feu véhicule

Le montant de la facture pour l'intervention #39 du 15 juillet à Deschaillons s'élève à 3 630\$ selon le règlement de prévention. M. Robert Bernier explique les circonstances. Le citoyen a téléphoné pour un permis, mais le délai de 24 heures étant trop long pour lui et il a décidé de faire brûler quand même. Il y avait des matériaux non autorisés et le feu était trop gros. M. Mario Lyonnais explique que nous avons établi un règlement et nous devons le faire respecter. M. Guy St-Pierre demande d'en informer la municipalité de Deschaillons avant d'envoyer la facture et de leur expliquer la situation. Une facture a été émise pour un feu de véhicule à Manseau pour un non-résident pour la somme de 1 758.75\$. Une autre facture est à venir pour un feu de véhicule forestier à Ste-Sophie.

7.6 Bénédiction des pompiers

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

Le 2 octobre à 9h30, une cérémonie est prévue pour la bénédiction des pompiers et des camions incendie à l'église de Ste-Sophie. Les journaux locaux ont été informés de l'événement et un musicien à la cornemuse sera sur place. Des affiches seront placées dans les commerces des municipalités pour inviter toute la population à venir à la cérémonie. Les seules dépenses encourues seront le 250\$ pour le musicien et 15\$ pour la messe.

7.7 Soumissions des habits de combat

| Nom du soumissionnaire | Manteaux | Pantalons | Casques | Total | Date |
|-------------------------------|-----------------|------------------|----------------|--------------|-------------|
| Boivin et Gauvin | 8 200 | 4 500 | 1 890 | 14 590 | 18 mai 2011 |
| CMP Mayer | 6 900 | 4 850 | 1 400 | 13 150 | 24 mai 2011 |

**RÉSOLUTION #2011-09-209
achat d'habits de combats et casques**

CONSIDÉRANT la résolution #2011-05-95 autorisant le directeur incendie à procéder à l'acquisition, du plus bas soumissionnaire, de 10 habits de combats et casques ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'accepter la soumission de CMP Mayer au coût de 13 150\$ (plus les taxes applicables) pour l'achat de 9 habits de combat et casques.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de remplacer l'acquisition du 10^e habit prévu pour l'achat de chiffres réflecteurs des matricules à coller sur les casques des pompiers avec le logo du SSIRMRCB.

ADOPTÉE

8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

8.1 Rapport du camp 911

Le coût total du projet a été de 12 204\$ et la subvention du FRIJ est de 8 632\$. Le coût pour le SSIRMRCB est de 1 708\$ en considérant les commanditaires et les inscriptions des candidats.

L'édition 2011, avec l'événement du samedi 9 juillet, a attiré beaucoup de citoyens et l'activité a été un succès. Plusieurs parents se sont informés à savoir si l'activité serait reconduite l'an prochain, car ils se sont montrés intéressés à faire participer leurs enfants. Un DVD de la semaine du camps sera bientôt disponible.

8.2 Visites résidentielles

Il reste 156 visites résidentielles à effectuer. Il y a eu 563 visites de faites jusqu'à maintenant et le fait d'avoir engagé un stagiaire a été bénéfique. Les secteurs qui ont été privilégiés cette année sont Ste-Françoise, Ste-Marie de Blandford et Lemieux. Sébastien Demers s'occupe d'envoyer par courriel aux maires les statistiques de la compilation 2011 lorsqu'elles seront prêtes.

8.3 Semaine de prévention

Cette année la semaine de prévention des incendies se déroulera du 10 au 15 octobre. Le thème est « La grande évacuation ». Les citoyens sont invités à effectuer une pratique d'évacuation le même jour à la même heure, soit le 12 octobre à 19h00 pour l'ensemble du Québec. Les camions circuleront dans les villages avec les sirènes pour le signal de départ ou comme rappel de l'activité. L'idée est de sensibiliser les citoyens à faire un plan d'évacuation et à l'importance des mesures préventives.

Une campagne hautement médiatisée sera faite par les journaux, la télévision ainsi que des affiches routières fournies par le Ministère de la Sécurité Publique.

Durant cette semaine l'ensemble des bâtiments publics feront l'objet d'exercices d'évacuation (écoles, résidences de personnes âgées et CLSC).

9. RESSOURCES HUMAINES

**RÉSOLUTION # 2011-09-210
demande de sabbatique à titre d'officier**

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Laroche, lieutenant à la caserne 8, demande une année sabbatique à titre d'officier ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

CONSIDÉRANT que M. Laroche demeure pompier à la caserne 8 et qu'il ne perd pas la formation et les avantages acquis;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Maurice Grimard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la demande de prendre une année sabbatique à titre de lieutenant de la caserne 8 de M. Stéphane Laroche soit acceptée.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2011-09-211
nomination d'un capitaine à la caserne 12**

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Houle est lieutenant à la caserne 12 ;

CONSIDÉRANT QUE il n'y a pas de capitaine à cette caserne et que M. Patrick Houle est le seul officier ayant la formation requise ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Patrick Houle soit nommé capitaine à la caserne 12.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2011-09-212
retour d'un congé sabbatique**

CONSIDÉRANT QUE M. Michaël Tousignant est maintenant disponible sur le territoire 2 semaines par mois ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Maurice Grimard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Michaël Tousignant soit rétabli dans ses fonctions à la caserne 7.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION #2011-09-213
instauration du huis clos**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que le huis clos soit instauré (20h45).

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION #2011-09-214
levée du huis clos**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le huis clos soit levé (21h30).

ADOPTÉE

10. CONVENTION DE TRAVAIL DES POMPIERS DU SSIRMRCB

**RÉSOLUTION #2011-09-215
acceptation de la convention de travail des pompiers du SSIRMRCB
et de la grille salariale 2011-2012-2013-2014-2015**

CONSIDÉRANT QUE les clauses normatives de la convention de travail des pompiers ont été acceptées ;

CONSIDÉRANT QUE la convention et la grille salariale concernent les années civiles 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE le rétroactif au 1er janvier 2011 est fixé selon une grille établie et différente de la grille salariale 2011-2012-2013-2014-2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle grille salariale débute au 1er septembre 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers doivent enlever le « 10-06 » (avis de non-disponibilité) pour se déclarer en « 10-05 » (disponible) ;

CONSIDÉRANT QUE pour avoir le rétroactif du 1er janvier 2011 au 31 août 2011, tous les

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

pompiers devront signer une lettre préparée par M. André Roy qui stipule qu'ils acceptent la nouvelle convention et la grille salariale et la retourner à la MRC de Bécancour avant le 15 octobre 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE si un pompier ne signe pas la lettre ou qu'elle n'est pas reçue, la rétroaction du salaire ne se fera pas pour ce pompier ;

CONSIDÉRANT QUE la lettre sera faite dans les plus courts délais possibles et que si le délai est trop long, la date butoir du 15 octobre sera prolongée ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la convention et la grille salariale des pompiers du SSIRMRCB pour 2011-2012-2013-2014-2015 soient acceptées et que M. Mario Lyonnais soit autorisé à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE

11. MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE

11.1 Répartition des projets 2011-2012, Volet II

**RÉSOLUTION # 2011-09-216
mise en valeur de la forêt privée, volet II
priorisation de dossiers**

CONSIDÉRANT les sommes disponibles dans le cadre du programme « forêt privée, volet II » ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité sur la forêt privée et les explications reçues ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les projets suivants soient retenus dans le cadre dudit programme, ainsi qu'il suit :

| Numéro du projet | Titre du projet | Promoteur | Montant retenu par la CRÉCQ | Montant alloué par la MRC | Commentaires à la CRÉCQ pour entente de financement avec le promoteur |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17-11-06 | Aménagement et revalorisation des terrains de la SPIPB | Groupement forestier Nicolet-Yamaska | 40 590\$ | 18 548.82\$ | Montant applicable de la façon suivante : 1. 8061.00 \$ pour les codes de travaux 0755 et 0757 2. 10 487.82 \$ pour les autres codes de travaux |
| 17-11-07 | Aménagement intensif et de reboisement de coulées | Groupement forestier Nicolet-Yamaska | 49 970\$ | 25 037.43 \$ | Montant applicable de la façon suivante : 1. 13 175.00 \$ pour les activités de reboisement de coulées et salaires, charges sociales ingénieur forestier 2. 11 862.43 \$ pour les codes de travaux 0505, 0755, 0759 |
| 17-11-09 | Mise en valeur des ressources forestières des TPI de la MRC de Bécancour | MRC de Bécancour | 31 732\$ | 25 000\$ | Aucune remarque particulière |
| 17-11-33 | Travaux d'aménagement forestier et faunique | Syndicat de producteurs de bois du Centre-du-Québec | 49 092\$ | 8 128.75 \$ | Montant applicable seulement aux codes de travaux suivants : 0759, 0755, 0501, 0505, 0516, 0861 |
| 17-11-38 | Caractérisation des bandes végétales riveraines de certains cours d'eau de la MRC de Bécancour – secteur Petite du Chêne | Groupe de concertation des bassins de la zone Bécancour (GROBEC) | 50 000\$ | 0\$ | Projet non priorisé |
| | | Total | 221 384\$ | 76 715 \$ | |

ADOPTÉE

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 Remplacement de Mme Ginette Deshaies au comité de Transport collectif Bécancour/Nicolet-Yamaska

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

**RÉSOLUTION #2011-09-217
remplacement de Ginette Deshaies
Transport collectif Bécancour/Nicolet-Yamaska**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que M. Maurice Grimard soit nommé représentant de la MRC de Bécancour au Transport collectif Bécancour/Nicolet-Yamaska.

ADOPTÉE

12.2 Entente avec la Ville de Bécancour en matière d'entraide incendie

**Résolution #2011-09-218
entente entre le SSIRMRCB et la Ville de Bécancour en matière d'entraide incendie**

CONSIDÉRANT QUE le projet d'entente présenté convient aux 2 parties ;

CONSIDÉRANT QUE la question problématique de la rue des Cyprès devrait se régler avec la centrale 911 de CAUCA ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser la signature l'entente d'entraide en matière incendie entre la Ville de Bécancour et le SSIRMRCB par les personnes autorisées.

ADOPTÉE

12.3 Autorisation de demander des prix pour des pagettes

M. Robert Bernier demande l'autorisation de faire des démarches auprès de différents fournisseurs de services de pagettes pour le SSIRMRCB. Selon les prix, il n'y aurait pas lieu d'aller en appel d'offres publics car les montants sont en deçà de 100 000\$. Une grille comparative d'au moins 3 soumissionnaires sera présentée prochainement lorsque M. Bernier aura reçu toutes les informations nécessaires.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Denis Valois remercie le comité de négociation des développements et malgré les divergences d'opinions il espère que tous repartent sur de nouvelles bases.

M. Normand Gagnon félicite toutes les personnes impliquées dans les négociations et le travail accompli.

14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

**RÉSOLUTION # 2011-09-219
levée ou ajournement de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que la présente séance soit levée (22h05).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

André Roy, MBA
Dir. général et sec.-trésorier

